



TOURNOI A.S. LESCURE

U.11 et U.13 (foot à 8)



SITE : <http://as-leisure.footeo.com>

SEMI-NOCTURNE

SAMEDI 3 JUIN 2017

Stade Jean Vidal – 81380 LESCURE d'ALBIGEOIS

Accueil des équipes : 16h30

Début du tournoi : 17h

Remise des récompenses : 22h

Toutes les équipes seront récompensées





FICHE d'ENGAGEMENT

Correspondance à adresser à :

Monique RUAS - Stade Jean Vidal - Grataureille -
81380 LESCURE D'ALBIGEOIS - E-Mail : monique.ruas81@gmail.com

Pour tout renseignement : Pierre MARTIN 06.79.43.12.70

SAMEDI 3 JUIN 2017

Le Club de : _____

inscrit

_____ équipe(s) **U.11** (à 8)

_____ équipe(s) **U.13** (à 8)

Montant en fonction du nombre total d'équipes engagées

50€ (pour 1 équipe)

80€ (pour 2 équipes)

120€ (pour 3 équipes)

Montant total de votre engagement : _____

(Règlement par chèque libellé à l'ordre de : A.S. Lescure Football)

VOS COORDONNEES

Personne à contacter : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____



RESTAURATION

Correspondance à adresser à :

Monique RUAS - Stade Jean Vidal - Grataureille -
81380 LESCURE D'ALBIGEOIS - E-Mail : monique.ruas81@gmail.com

Pour tout renseignement : Pierre MARTIN 06.79.43.12.70

Une restauration sur place est prévue au cours de cette journée

(sandwichs, frites, saucisses, merguez, buvette...)

(sandwich saucisse/merguez, frites, boisson) pour 6€ par personne
(pour les personnes qui ne mangent de porc, il est prévu de la dinde)

SAMEDI 3 JUIN 2017 : soir

Le Club de : _____ réserve :

	Nombre de repas	Nombre de repas (sans porc)	Prix unitaire	Prix total à payer
Samedi 3.6 (soir)			6 €	

MONTANT TOTAL A REGLER

(Règlement par chèque libellé à l'ordre de : A.S. Lescure Football)



REGLEMENT

SITE : <http://as-lescure.footeo.com>

TOURNOI A.S. LESCURE

CATEGORIES : U11 et U13

SAMEDI 3 JUIN 2017

Stade Jean Vidal – 81380 LESCURE d'ALBIGEOIS

ARTICLE 1 : Engagements

Les engagements devront parvenir au secrétariat du club, à l'aide du bulletin joint, **avant le 20 mai 2017**.
Seules les 16 premières équipes engagées seront retenues.

ARTICLE 2 : Qualification et catégorie d'âge

Les clubs présenteront des joueurs qualifiés pour la saison 2016/2017 :

- **Nés en 2006 et 2007 pour les U10, U11, U10F et U11F**
- **Nés en 2004 et 2005 pour les U12, U13, U12F et U13F**

Les licences seront déposées dès le début de la compétition au secrétariat du tournoi et conservées jusqu'à la fin de la manifestation. Des contrôles d'identité pourront être effectués par le club organisateur.
Toute infraction portant sur l'identité d'un joueur, entraînera la perte du match auquel celui-ci aura participé.

ARTICLE 3 : Assurances

Tous les joueurs, dirigeants, éducateurs et accompagnateurs devront être assurés.
Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité quant aux accidents et blessures relatives à toutes personnes présentes le jour du tournoi, ainsi que pour les pertes et vols d'objets.

ARTICLE 4 : Organisation sportive :

Le règlement sera celui du football à 8 établi par la FFF.
Les équipes sont constituées de 11 joueurs dont 3 remplaçants pouvant revenir en jeu à tout moment.
Un joueur ne peut participer au tournoi que dans une seule équipe.
Chaque match aura une durée de **1 fois 12 minutes**.

ARTICLE 5 : Déroulement, classement et qualification

Les équipes seront réparties en poules de 4 équipes.
Les 2 premiers de chaque poule participeront au tournoi final, les 2 suivants disputeront la consolante.
Ce règlement pourra être modifié par le Comité d'Organisation, en fonction du nombre d'équipes présentes le jour du tournoi.

Le classement, à l'intérieur des poules, sera établi comme suit :

- **Victoire : 3 points** - **Nul : 1 point** - **Défaite : 0 point.**

En cas d'égalité, il sera tenu compte :

- **Du goal-average particulier**
- **Du goal-average général**
- **De la meilleure attaque**
- **De la meilleure défense**
- **D'une série de 3 tirs au but.**

Pour les finales, en cas d'égalité, il sera procédé à une série de 3 tirs au but effectués par les joueurs ayant terminé la partie. En cas de nouvelle égalité, une autre série aura lieu jusqu'à l'échec d'une des deux équipes à nombre identique de tirs effectués.

L'arbitrage sera assuré par les licenciés et dirigeants du club organisateur.

Chaque équipe devra fournir 2 ballons et 2 jeux de maillots de couleurs différentes.

ARTICLE 6 : Sécurité

Les buts seront fixés au sol suivant l'arrêté du 13 août 1993, garantissant leur utilisation sans danger et dans le respect de la législation en vigueur.

ARTICLE 7 : Tirage au sort

Le tirage au sort des poules de brassage aura lieu le **Mercredi 31 mai 2017 à 19h** au Stade Jean Vidal. Les clubs participants pourront y assister.

ARTICLE 8 : Organisation pratique du tournoi

Le rassemblement des équipes est fixé à 16h30 au stade Jean Vidal.

Il se terminera par la remise des récompenses vers 22h.

ARTICLE 9 : Restauration et buvette

Un arrêt est prévu de 19h à 20h avec possibilité de restauration sur place.

Toute la journée, des sandwiches, frites et boissons seront à votre disposition.

Des repas sont également disponibles sur réservation.

ARTICLE 10 : Récompenses

Toutes les équipes seront récompensées, ainsi que tous les jeunes participants.

ARTICLE 11 : Comité d'Organisation

Toute réclamation pourra être formulée auprès du juge arbitre ou du Comité d'Organisation, en cas de non respect des règles.

Tous les cas non prévus par ce règlement seront jugés par le Comité d'Organisation qui se réserve le droit de le modifier.

LE COMITE D'ORGANISATION